



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

pilules abortives

Question écrite n° 118902

Texte de la question

M. Jean-Marc Nesme attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur les dangers que représente notamment pour les mineures la vente de *kit*-IVG sur internet. En effet, distribués sans ordonnance et sans conseil médical le *kit*-IVG peut être commandé sur un site internet hébergé en Grande-Bretagne. Sachant les risques graves d'infection et d'hémorragie qui peuvent s'ensuivre après l'utilisation de ces produits abortifs, il lui demande ce qu'elle envisage de proposer pour bloquer l'accès à ce type de site et assurer ainsi une meilleure protection sanitaire dans notre pays.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Nesme](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 118902

Rubrique : Avortement

Ministère interrogé : Santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 octobre 2011, page 10491

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)